

Date de dépôt: 30 novembre 2001

Messagerie

Rapport

de la Commission de l'énergie et des Services industriels de Genève chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2002

Rapporteure: M^{me} Sylvia Leuenberger

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission de l'énergie et des Services industriels de Genève (SIG) a examiné le projet de loi 8649 approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des SIG pour l'année 2002, en présence du M. Robert Cramer, conseiller d'Etat chargé du Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie, de M. Olivier Ouzilou, directeur du Service cantonal de l'énergie et des représentants des SIG, MM. Raymond Battistella, directeur général, Gérard Fatio, président du conseil d'administration, Jean-Gabriel Florio, directeur du service comptabilité et finances et Paul Alexandre Horta, chef de la division financière.

Cet objet a été traité durant les séances du 9, 23 et 29 novembre sous la présidence de M^{me} Morgane Gauthier.

En préambule, il ne me paraît pas inutile, en ce début de législature, de mentionner, pour rappel, l'article constitutionnel qui indique les objectifs généraux de la politique énergétique qui régit notre canton :

Art. 160C Principes

¹ La politique cantonale en matière d'approvisionnement, de transformation, de distribution et d'utilisation de l'énergie est fondée, dans les limites du droit fédéral, sur la conservation de l'énergie, le développement prioritaire des sources d'énergie renouvelables et le respect de l'environnement.

² Cette politique est réalisée par les autorités cantonales et communales, l'administration et les établissements publics dans le cadre de leurs attributions.

Pour la première fois le budget des SIG intègre l'activité du service de l'environnement qui a repris la gestion de l'usine des Cheneviers depuis le 1^{er} janvier 2001.

Ce budget, comme celui de l'an passé, a pour objectifs principaux :

- d'anticiper l'ouverture des marchés en prévision de la libéralisation possible des marchés de l'électricité d'ici 2003. Ce qui se traduit par un renforcement des actions de communication commerciale, ce qui a eu pour conséquences une augmentation des charges salariales et du budget de publicité ;
- d'améliorer la situation financière en dégageant un cash-flow libre de 86,4 millions de F (résultat net + amortissements) pour accélérer le désendettement (+ 67,1 % par rapport à 2000) ;
- d'augmenter le résultat net d'exploitation à 189,3 millions de F (+ 26,7 % par rapport à 2000) ;
- de limiter les investissements nets à 88,1 millions de F.

Concernant les principales hypothèses pour l'évolution en 2002, elles se caractérisent par une stagnation conjoncturelle généralisée.

Les volumes et les prix de vente de l'eau seront stables.

La consommation de l'électricité ne devrait pas augmenter, et une baisse de son prix de vente est possible. Le redimensionnement ou l'abandon de plusieurs projets télécom prévus à Genève explique la baisse de consommation par rapport aux prévisions qui avaient servi de base au budget 2001.

Par contre, on prévoit une hausse du volume du gaz et une baisse de son prix de vente.

Concernant les perspectives proposées dans les 5 ans, la situation est très proche de celle de 2001 : un rendement de fonds propres entre 8 et 12 % ; un ratio d'indépendance financière entre 35 % et 50 % ; le maintien de la rentabilité des projets d'investissement de 8 % et le maintien des prix des fluides dans la moyenne suisse.

Débat en commission

Ce projet de budget équilibré, bien qu'ayant été présenté très tardivement, est accueilli favorablement, **sur le fond**, par la commission.

Les questions soulevées portèrent sur :

L'assainissement des eaux :

Des députés se sont inquiétés de la façon dont les SIG prendront en charge l'assainissement des eaux, dès les prochaines années; si cela est accepté par le peuple.

Il est répondu que ce transfert de compétence se fera dès 2003, sous le signe de la concertation et de réformes, comme ce fut le cas pour les Cheneviers et que le fait de s'occuper de la distribution et de l'assainissement des eaux ne peut être que positif pour l'amélioration de la gestion. Les prix seront fixés d'avance.

A juste titre, quelques députés manifestent leur souci quant au gaspillage de l'eau potable (lavage des routes, des façades, des véhicules). L'eau potable est un bien très précieux qu'il faudrait utiliser de façon plus rationnelle et une réflexion sur la politique de la gestion de l'eau potable sera nécessaire.

Le chef du département rappelle que l'eau n'a subi qu'une hausse depuis les quatre dernières années et que son prix demeure l'un des plus bas de Suisse dans des conditions d'approvisionnement identiques. Il partage cette préoccupation.

Prix de l'électricité

L'éventuelle adoption de la loi sur la libéralisation des marchés de l'électricité préoccupe beaucoup les SIG qui mettent en place une politique de fidélisation de leur clientèle par un service de qualité et c'est à ce titre qu'ils développent leur secteur de communication.

La politique des SIG est de garantir un service de qualité à prix identique quelle que soit la distance où l'on se trouve sur le territoire du canton.

Les résultats de 2001 furent positifs, car les pluies abondantes ont permis de produire beaucoup d'électricité d'origine hydroélectrique et forcément d'en acheter moins à l'extérieur.

Et si les redevances aux collectivités diminuent c'est à cause de la suppression progressive du rabais aux collectivités (art. 31 de la loi sur l'organisation des SIG) pour alimenter deux fonds pour les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

Harmonisation des tarifs d'incinération et valeur de la location des Cheneviers

Le prix d'incinération pour les autres cantons va être revu à la hausse, il avait été préférentiel dans la crainte que la capacité des fours soit sous-occupée.

Le coût de la location de l'usine des Cheneviers est égal à la somme des frais financiers des frais d'amortissements des biens de l'Etat. Il est égal au prix supporté par le propriétaire. La valeur de location devrait être égale à la valeur réelle, mais ce n'est pas toujours très simple à estimer.

Par contre **sur la forme**, ce budget a été vivement critiqué par un représentant de l'UDC qui veut le refuser.

Celui-ci estime que ce budget ne respecte pas les normes IAS, qu'il est illisible et non transparent en ce qui concerne l'analyse par secteur d'activités (eau gaz, électricité, etc.), par exemple les prestations interservices n'apparaissent pas, les charges internes sont comptabilisées dans les produits, ce qui n'est pas du tout réglementaire.

Bien qu'il comprenne les préoccupations du député, le conseiller d'Etat explique qu'il serait très regrettable de ne pas accepter ce budget car cela paralyserait les SIG qui alimentent tout le canton en eau, gaz et électricité, et qu'il est trop tard pour le budget 2002 de modifier la technique comptable, mais par contre les remarques et critiques émises sont prises au sérieux et seront dûment débattues en présence des responsables des SIG, de l'ICF et des contrôleurs aux comptes dès les séances de commission de l'énergie en 2002.

La commission accepte cette proposition.

Au terme des débats, au vu des explications reçues en commission et de la proposition d'examiner l'aspect technique du budget, la commission vous recommande, Mesdames et Messieurs les députés, à l'unanimité des membres présents d'accepter ce projet de loi.

**Projet de loi
(8649)****approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2002**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 160, alinéa 1, lettre a, de la Constitution genevoise, du 24 mai 1847 ;
vu l'article 37, lettre a, de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973 ;
vu la décision du Conseil d'administration des Services industriels de Genève, du 25 octobre 2001,
décrète ce qui suit :

Art. 1 Budget d'exploitation

Le budget d'exploitation des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

	F
a) total des produits :	822 800 000
b) cash flow d'exploitation :	275 100 000
c) résultat net d'exploitation :	189 300 000
d) résultat net de l'exercice :	103 300 000
e) cash flow libre :	86 400 000

Art. 2 Budget d'investissement

Le budget d'investissement des Services industriels de Genève, s'élevant à 88 100 000 F de dépenses, est approuvé.

Art. 3 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2002.



Budget simplifié 2002

Version approuvée au Conseil d'Administration du
25 octobre 2001

DOCUMENT CONFIDENTIEL

SIG BUDGET 2002 v1.3 approuvée du 25.10.2001		hors SEN	hors SEN	SIG		
RECAPITULATION - en MCHF		CR00	BU01	EST01	BU02	
Produits d'énergies	A	681.0	726.5	707.6	678.7	
Ventes d'eau		100.2	103.9	98.7	101.5	
- consommation au compteur	Mm³/an	58.2	56.5	54.5	56.5	
- prix de vente du m³ au compteur	CHF/m³	1.26	1.26	1.26	1.26	
- débits nominaux des compteurs	m³/h	169029.0	168670.0	170941.0	170941.0	
- prime de débit	CHF/m³/h/mois	13.86	13.86	13.86	13.86	
- consommations jauges (1 l/min = 525 m³)	Mm³/an	0.7	0.7	0.6	0.6	
- tarif des jauges	CHF/min	902.60	902.60	902.60	902.60	
- prix de vente des jauges	CHF/m³	1.72	1.72	1.72	1.72	
- consommation totale	Mm³/an	58.9	57.2	57.2	57.2	
- production d'eau	Mm³/an	61.9	62.2	62.2	62.2	
- perte	%	8.0	8.0	8.0	8.0	
- ventes d'eau à un tarif particulier	MCHF	-	3.4	0.7	0.9	
Ventes de gaz naturel		88.6	100.6	108.9	102.4	
- consommation	GWh/an	1'707.1	1'729.9	1'737.0	1'742.5	
- prix de vente moyen	cts/kWh	5.19	5.81	6.27	5.88	
Ventes de chaleur		9.1	11.3	10.3	11.0	
- consommation	GWh/an	118.6	135.4	130.5	130.4	
- prix de vente moyen	cts/kWh	7.65	8.36	7.93	8.42	
Ventes d'électricité		483.0	510.7	489.6	463.8	
- quantité (yc autres réseaux)	GWh/an	2'489.2	2'643.9	2'502.0	2'487.3	
- prix de vente (yc autres réseaux)	cts/kWh	19.42	19.32	19.57	18.65	
Ventes d'électricité nettes par tarif (réseau GE)	MCHF	478.2	504.6	486.6	458.3	
- quantité (réseau GE)	GWh/an	2'454.0	2'616.6	2'487.3	2'487.3	
- prix de vente (réseau GE)	cts/kWh	19.49	19.28	19.68	18.65	
- consommation réseau GE	GWh	2'553.6	2'722.8	2'589.3	2'588.3	
- perte	%	3.90	3.90	0.00	3.90	
Produits télécom	B	2.9	7.6	6.0	7.6	
Produits traitement des déchets	C			73.8	78.6	
Déchets ménagers				42.8	46.7	
Déchets industriels et agricoles				16.2	17.8	
Déchets spéciaux				6.1	5.3	
Cessions production électricité				8.7	8.5	
Ventes production chaleur				-	0.3	
Autres produits	D	7.8	5.7	5.9	5.8	
Ventes de produits d'exploitation		4.2	2.0	2.1	2.1	
Produits liés à la gestion		3.7	3.7	3.8	3.7	
Produits des prestations de type services	E	28.6	27.5	31.6	52.1	
Total des produits	F=A+B+C+D+E	720.3	767.3	824.8	822.8	
Achats d'énergies	G	274.8	302.4	269.6	242.9	
Achats d'eau		0.8	0.0	0.2	0.3	
Achats de gaz naturel		53.9	71.9	63.9	64.6	
quantité	GWh	1'878.6	1'920.4	1'922.5	1'927.9	
Achats d'électricité		220.1	230.6	205.5	177.9	
EOS	quantités	GWh	1'723.3	1'781.9	1'542.9	1'603.5
Eligibilité SIG	quantités	GWh	-	105.0	65.7	169.3
Charney-Pouigny	quantités	GWh	205.6	210.0	224.3	189.0
Autoproductions, Autres	quantités	GWh	163.0	153.2	7.7	7.0
Statistique production indigène	Verbois	GWh	472.8	480.0	563.1	480.0
	Charney-Pouigny	GWh	205.6	210.0	224.3	189.0
	Saujat	GWh	24.1	20.0	17.3	20.0
	Cheneviers	GWh	116.6	110.0	122.6	115.0
	Balance et Autres	GWh	6.0	11.5	-	-
Evacuation des déchets				13.6	14.2	

SIG BUDGET 2002 v1.3 approuvée du 25.10.2001		hors SEN		hors SEN		SIG	
RECAPITULATION - en MCHF		CR00	BU01	EST01	BU02		
Charges d'exploitation	H	210.8	210.0	254.2	258.6		
Charges du personnel		164.5	162.5	186.8	188.6		
Traitements		129.8	124.2	145.3	152.9		
Charges sociales		32.0	35.5	37.5	33.1		
Formation		1.1	1.8	2.3	1.4		
Autres charges de personnel		0.5	0.6	0.0	0.0		
Personnel intérimaire		1.1	0.4	1.8	1.2		
Effectifs moyens (yc intérimaires)	UN	1'300.5	1'296.1	1'491.4	1'521.2		
Personnel SIG CDI	UN	1'284.5	1'291.4	1'467.2	1'464.9		
Personnel SIG CDD	UN	0.0	0.0	0.0	40.5		
Personnel intérimaire	UN	16.0	4.7	24.2	15.8		
Charges moyennes par personne	KCHF	126.5	125.4	125.3	124.0		
Charges du personnel non ventilées		3.8	4.2	5.1	6.6		
Frais généraux d'exploitation		42.5	43.2	62.2	63.4		
Location outils de production	la			21.6	21.8		
Coûts des prestations de type services	lb	17.3	17.7	20.8	36.3		
Production immobilisée et stockée (SIG)	lc	24.5	24.0	28.5	29.9	a	
Charges d'investissements non activées	J	1.9	8.5	0.5	3.8		
Cash flow d'exploitation	K=F-G-H-lb-lc-J	240.1	252.7	273.1	275.1		
Charges non monétaires	L	90.7	84.5	86.1	85.9		
Amortissements		88.6	84.0	85.4	84.9		
Autres dotations et provisions		2.1	0.5	0.7	1.0		
Résultat net d'exploitation	M=K-L	149.4	168.2	187.0	189.3		
Opérations exceptionnelles	N	24.6	-11.2	-8.2	-7.0		
Charges et produits financiers	O	49.0	45.1	39.5	41.0		
Intérêts sur capital de dotation		5.0	5.0	5.0	5.0		
Charges financières		49.3	44.4	44.9	41.1		
Intérêts activés		-1.6	-2.0	-1.7	-1.7		
Produits des participations		-3.8	-2.3	-8.6	-3.4		
Redevances et rabais aux collectivités	P	56.3	53.6	54.4	52.0		
Redevances aux collectivités publiques		40.6	40.2	40.0	37.2		
Réductions de tarifs imposées		4.7	2.4	3.3	1.6		
Droits et subventions		11.1	11.1	11.1	13.3		
Résultat net de l'exercice	Q=M-N-O-P	19.5	80.6	101.2	103.3		
Capacité d'autofinancement (Caf)	R=L+Q+S	141.2	165.1	190.3	192.1		
Autres charges non monétaires (CR)	S	30.9	-	3.0	3.0		
Investissements	T	112.9	94.0	95.7	88.1		
Dépenses d'investissements (yc intérêts intercalaires)		136.8	136.6	129.8	125.2		
Charges d'investissements non activées		-6.8	-8.5	-1.0	-3.8		
Participations		-17.0	-34.1	-33.1	-33.2		
Variation de l'actif circulant net (CR unique)	U	23.4	-	-	-		
Variation en BFR normatif	V	-	-8.7	0.5	17.6	b	
Objectifs suppl. non ventilés	W	-	1.0	-	-		
Cash-flow libre	X=R-T+U-V+W	51.7	80.9	94.1	86.4		
Ratio Autofinancement des Investissements		125%	176%	199%	218%		

SIG BUDGET 2002 v1.3 approuvée du 25.10.2001 INVEST

Dépenses d'investissements (MCHF)

Projets supérieurs à 2 MCHF		87.5
Tuileries, nouvelle station	<i>so</i>	23.0
Poste source Plan-les-Ouates	<i>se</i>	14.1
Rénovation MT/BT/Cabines	<i>se</i>	9.9
Extension et renouvellement réseaux	<i>so</i>	8.0
Réseau fibres optiques	<i>st</i>	5.4
Elimination des fontes grises	<i>sg</i>	5.0
Sites fibres optiques	<i>st</i>	4.3
Extension et renforcement du réseau	<i>sg</i>	3.7
Renouvellement réseau électrique	<i>se</i>	3.4
Vengeron, transformation	<i>so</i>	3.3
Branchements neufs	<i>se</i>	2.7
Extension réseau électrique MT/BT	<i>se</i>	2.7
Construction de cabines	<i>se</i>	2.1
<i>dont :</i>	<i>so</i>	34.3
	<i>sg</i>	8.7
	<i>se</i>	34.8
	<i>st</i>	9.7
Projets inférieurs à 2 MCHF		37.7
<i>so</i>		5.5
<i>sg</i>		5.4
<i>se</i>		12.5
<i>st</i>		0.8
<i>sx</i>		9.4
<i>sen</i>		3.5
<i>sc</i>		0.6
<i>dg + sf</i>		0.1
Total des investissements bruts		125.2
Participations		-19.1
Participations CERN		-14.1
Dépenses d'investissements nettes de participations		91.9
Charges d'investissements non activées		-3.9
Total des dépenses d'investissements budget 2002		88.1
Dépenses brutes pour projets en cours	84%	67.8
Dépenses brutes pour nouveaux projets	46%	57.4